

# L'édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Déjà cinq années au service de l'intérêt général. L'équipe municipale et les agents communaux gardent leur volonté de servir les habitants, d'améliorer et d'embellir notre environnement.

L'aménagement de notre commune se poursuit :

- Des arbres fruitiers ont été plantés aux abords du terrain de foot
- Nous avons sécurisé la RD 4 en bas du village, par l'implantation de stops.
- La porte de Prison de la Petite Roquette est en cours de restauration, par les élèves du lycée Jules Verne de Château-Thierry
- Cette année des travaux de voirie ont été réalisés (gravillonnage de Baulne à Romandie, réfection complète de la rue de Malaquais à Montchevret)
- Le nouveau plan du cimetière sera bientôt affiché en mairie et au cimetière, grâce au travail effectué par Mmes et Mr Claude Buisson, Catherine et Marcel Dartinet, Nelly Triconnet.  
Ce travail permettra de lancer la procédure de reprise des tombes en déshérence.



- La convention de remplacement des poteaux incendies que nous avons signée cette année avec l'USESA a permis de changer le poteau incendie situé route de Condé dans le village.
- Le « mur de la mémoire vivante » s'est enrichi de nouveaux textes et dessins. De nombreux passants s'y recueillent. Nous souhaiterions intégrer le projet de circuit de mémoire régional. L'an prochain, les élèves du lycée agricole de Crézancy apporteront leur pierre à l'édification de cette mémoire par leurs écrits.

En 2013-2014, nous poursuivrons notre travail avec la même volonté de maîtriser les finances communales, à fiscalité constante. Cette politique est possible grâce au soutien financier de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Europe.

Nous allons consacrer une part importante de notre énergie et de notre budget à entretenir et rénover le patrimoine immobilier communal (charge non subventionnée).

- Création de places de parking place Daniel Beaucreux,
- Restauration du chœur de l'église et de son plafond à caisson
- Assainissement de l'auberge de l'Omois et de la salle Eugénie,
- Aménagement de plateformes pour les containers ordures ménagères dans les hameaux en lien avec la redevance incitative, qui devrait s'appliquer prochainement sur le territoire de la 4 CB. Des réunions publiques d'information seront organisées.
- Création d'une allée verte entre Grand Fontaine et Montigny les Condé dans le cadre de la « journée découverte à Baulne en Brie », comprenant la restauration de l'ancien pont qui enjambe la Verdonnelle menant à Montigny. Ce projet sera présenté au conseil municipal de Montigny et porté par la commune de Baulne en Brie.

🇫🇷 A l'initiative du CIVC et de la mairie, le bureau provisoire de l'ASA de Baulne en Brie s'est réuni le 11 décembre 2012.

A l'ordre du jour : Etablissement des documents d'études préalables, étude à la parcelle et schéma général.

Deux solutions sont envisageables : la création d'une ASA (administrée par les propriétaires) gérant les travaux hydrauliques du vignoble, ou une Déclaration d'Intérêt Général, gérée par le Conseil Municipal, imposant les travaux à réaliser.



🇫🇷 La consultation citoyenne sur l'avenir de l'hôpital de Château Thierry, organisée par la municipalité le 25 novembre 2012, dans la dynamique impulsée au niveau de l'arrondissement, a été un succès : plus de 15 000 votants ont exprimé leur désaccord avec la politique mise en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (schéma régional d'organisation des soins). Malheureusement, la mobilisation de certaines communes de l'arrondissement a fait défaut. Néanmoins, nous remercions les votants de leur engagement.

Nous tenons à remercier Mr Patrice Villeneuve du don d'un portail. Celui-ci sera posé en doublure de la porte du côté de l'église, afin d'améliorer sa ventilation.

Un grand merci à l'équipe du comité des fêtes autour de son président, monsieur Alain Gueritte et à tous les bénévoles, l'animation de notre village leur doit beaucoup.

Merci également à Anthony Vervial pour son implication dans l'organisation de la pêche à la truite du 14 juillet, et à tous les bénévoles qui ont débroussaillé les abords du Surmelin.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers Mr Rémy Thomas, qui communique, avec réactivité et constance, à la liste de diffusion via internet des infos utiles à tous.

Pour faire face aux rigueurs de l'hiver, des bacs à sel sont à votre disposition. N'oubliez pas d'équiper vos véhicules de pneus adaptés aux conditions hivernales.

**Nous vous convions le 5 Janvier à 17 h à la salle Eugénie aux vœux de la municipalité. Lors de cette cérémonie nous vous présenterons le site communal.**

Que l'année 2013 rencontre les lumières de l'arc en ciel et des rêves d'étoiles filantes.

Le maire, Bruno LAHOUDI